

Procès-verbal
Conseil d'établissement no 5 (année 2020-2021) de l'école Boucher-De La Bruère
Tenu en dans le gymnase de l'école
Lundi le 17 mai 2021, 18h

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Mélissa Gauthier (enseignante) – présente en visioconférence (TEAMS)
Katherine Leduc (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)
Vadha Salaye (enseignante)
Benoît Richer (membre-parent, président du CÉ)
Christine Villiard (membre-parent)
Catherine Laurin (membre-parent)

Membres absents :

Mikaëlle Trudel (membre-substitut)
Emanuelle Duchesne (membre-parent substitut)

Visite/public :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 18h05.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Catherine Laurin se propose comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout des points suivants : fête des finissants, saine alimentation, cigarette électronique.
Catherine Laurin propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par Christine Villiard.

4. Adoption du procès-verbal du 31 mars 2021

Corrections transmises. Linda Tremblay propose l'acceptation de l'adoption du procès-verbal, secondée par Katherine Leduc.

5. Mot du public

- Aucun.

6. Mot du président

Pour information

- **Cigarette électronique** : discutons de l'importance de sensibiliser les élèves du 3^e cycle concernant l'usage du tabac, notamment des risques associés à la cigarette électronique. Dino Spassatempo propose de contacter TANDEM pour aborder la question l'an prochain.

7. Mot de la direction

Pour information

- **Remplacement** :
Une professeure de 4^e année vient d'être mise en retrait préventif. Un remplaçant devrait être engagé dès mardi prochain.
- **COVID-19** :
Seulement trois classes ont fermé au total dans l'année; bilan plutôt positif.
- **L'École et les Arts** :
Le groupe « Piano Public » est venu cette semaine dans la cour d'école.
Prochain spectacle le 2 juin : « Bouge ».
- **Travaux dans l'école cet été et plus tard** :
À partir du 28 juin, début de l'installation du système d'alarme et de l'intercom. Fin des travaux prévue en octobre 2021. Ajout de toilettes et réaménagement de certains espaces prévus pour 2021-2022. Travaux de maçonnerie prévus pour 2023.

Pour approbation ou adoption

- **Calendrier scolaire 2021-2022** :
L'AG aura lieu tôt en septembre prochain. Il n'y aura que deux étapes (1^{er} bulletin le 28 janvier 2022 et 2^e le 21 juin 2022). Une première communication sera offerte le 17 novembre 2021 ainsi qu'une 2^e rencontre pour les élèves en difficulté principalement. La mesure pour le tutorat sera disponible l'an prochain (1^{er} et 2^e cycle), en espérant pouvoir engager des tuteurs.
- **Effets scolaires (approuvés à l'unanimité)** :
 - **Frais scolaires** : tous les frais sont révisés pour s'assurer de leur équivalence entre les classes régulières vs combinées. Des modifications sont apportées au document (retirer la mention « cahier boudiné »). Vadha

Salaye explique les raisons pédagogiques sous-jacentes à son choix d'utiliser le manuel édité dans une classe régulière (qui coûte plus cher, mais qui répond mieux aux besoins) vs. l'emploi du cahier maison dans la classe combinée. Pour le 3^e cycle, certains coûts totaux dépassent le montant maximal à cause des frais de livraison. Les professeurs iront peut-être les récupérer eux-mêmes pour réduire les coûts ou emprunter à même leur budget. Pour le 3^e cycle, aucun agenda ne sera utilisé pour réduire les coûts.

- **Point reporté au prochain CÉ :** Vadha Salaye souhaite ajouter un cahier boudiné (environ 5\$) en 6^e année pour enrichir le niveau académique.
- **Fournitures scolaires :** aucun changement.
- **Nouveau Code de vie :** Dino Spassatempo présente le nouveau code de vie où la prévention des comportements problématiques y est préconisée, de même que l'enseignement des comportements attendus. L'équipe école recommande son application dès maintenant pour être prête pour l'an prochain. Quelques corrections y sont apportées. Christine Villiard propose l'adoption de ce nouveau code de vie, secondée par Linda Tremblay.
- **Programme de soutien alimentaire au CSSDM:** programme maintenant plus ouvert aux écoles (pas seulement aux écoles défavorisées). Décentralisation du programme pour offrir plus de souplesse et pallier aux besoins de plus d'écoles (20-30%). Notre école bénéficie de cette mesure (« aide alimentaire »), mais ne va pas recevoir de montant dans son budget l'an prochain en raison du nombre diminué d'élèves qui fréquenteront l'école. Un total de 6737\$ aurait été dépensé en aide alimentaire cette année à l'école. Il reste 7673\$ non dépensé. Dino Spassatempo va vérifier si cet argent peut être utilisé pour des événements scolaires (fête des finissants, de fin d'année ou autres activités liées à l'alimentation). Programme approuvé à l'unanimité.

8. Mot de la représentante des enseignant(e)s

- **Fête des finissants :** Mélissa Gauthier demande un montant d'argent, 600\$ lui sont accordés.
- **Saine alimentation :** Linda Tremblay propose que l'accent soit mis sur l'importance des collations santé. Une feuille suggérant des idées de collations pourrait être mise à l'agenda au début de l'année.

9. Mot du représentant de la Fondation

- **Projet cour d'école** : Benoît Richer mentionne que les travaux des buttes débiteront à la fin juin. Appels d'offre et soumissions en cours.

10. Mot de la représentante du service de garde

Aucune information

11. Mot de la représentante au comité de parents - région Est

Aucune information

12. Varia

Aucune information

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h23.